

La préfète de la Haute-Savoie

Lundi 08 septembre 2025

Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

Arrêté n° DSDEN/SDJES/RH/2025-0006

Portant modification de l'arrêté n° DSDEN/SDJES/RH/2025-0002 du 13 mars 2025 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au titre de la promotion du 14 juillet 2025

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 79 ;

VU le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013 modifiant le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 modifié relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports ;

VU le décret du 19 mars 2025 portant nomination de Madame Emmanuelle DUBÉE, préfète, en qualité de préfète de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté du 5 octobre 1987 fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83-1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;

VU l'arrêté n° DSDEN/SDJES/RH/2025-0002 du 13 mars 2025 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au titre de la promotion du 14 juillet 2025 ;

VU la demande du cabinet de la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative ;

SUR proposition du chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'article 1^{er} de l'arrêté n° DSDEN/SDJES/RH/2025-0002 du 13 mars 2025 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au titre de la promotion du 14

juillet 2025 est ainsi modifié : La médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, au titre de la promotion du 14 juillet 2025, est conférée à :

Monsieur BADEL Gilbert	AÏKIDO
Madame BRO Marie	FOOTBALL
Monsieur CORTINOVIS Joseph	SKI ALPIN
Madame CRUZ Michelle	ENGAGEMENT ASSOCIATIF
Madame FERRARI Isabelle	MULTI-SPORT
Monsieur GAY Gérald	MULTI-SPORT
Monsieur GONNET Jacques	TIR
Madame HERITIER Catherine	ENGAGEMENT ASSOCIATIF
Madame JOLY Stéphanie	TIR
Monsieur LOUIS Bruno	PLONGEE
Madame MOY Sandrine	MULTI-SPORT
Monsieur O'CONNOR John	RUGBY
Madame PELLISSIER Laurence	ENGAGEMENT ASSOCIATIF
Monsieur PELLISSIER Jean	ENGAGEMENT ASSOCIATIF
Madame PICHON Florence	NATATION
Monsieur QUESTE Fredy	TIR
Madame SOCQUET-CLERC Marie	ENGAGEMENT ASSOCIATIF
Monsieur TAPPONNIER Jean-François	ENGAGEMENT ASSOCIATIF
Monsieur TOURNIER Henri-Victor	ENGAGEMENT ASSOCIATIF
Madame VEYRAT-MASSON Jocelyne	ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture et le chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Savoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs.

La Préfète,

Emmanuelle DUBÉE